EXTRAIT DES CONDITIONS ET TARIFS
des opérations et services bancaires aux particuliers

Au 1er novembre 2026

Mise à jour du 1er janvier 2027

CAISSE D'EPARGNE
Bourgogne Franche-Comté

Prix en euros par opération (sauf indication contraire), exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

A la suite de la mise à jour de nos conditions et tarifs des opérations et services bancaires aux particuliers au 1er novembre 2026 pour laquelle vous avez reçu une information en août 2026 nous vous communiquons dans ce document des évolutions complémentaires qui interviendront au 1er janvier 2027.
Ces modifications apparaissent en **Rose** dans ce document.
Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.
Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.
Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1er, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.
Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D.312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de services la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.
Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur au 01/10/2026 (date d'édition du présent document) susceptible de variation.

Glossaire
Pour les termes qui font l'objet de cet icône +, vous pouvez vous référer aux glossaires des principaux termes utilisés dans le secteur financier sur le site du Comité Consultatif du Secteur Financier (https://www.ccsfin.fr/informations-pratiques/glossaires).

1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre Compte

Services en agence

■ Service Ma Tirelire **Gratuit**
Service adossé à un compte de dépôt dédié, disponible au sein de l'espace banque à distance du client, permettant de mettre progressivement de l'argent de côté pour un projet personnel à court terme.

3. Vos moyens et opérations de paiement

Autres services

■ Service opérations courantes illimitées..... **3,90 €/mois**
Frais d'émission de chèques de banque en agence, frais d'émission de virements SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent sur tous canaux), frais d'envoi de chéquier à domicile en envoi simple, frais de recherche de documents, réédition/réactivation du code confidentiel de la carte.

4. Offres groupées de services

Les formules

FORMULE INITIAL

Cartes bancaires disponibles[1]	CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique[2]/systématique[2] 	CB Visa classic[3] ou CB Visa Classic IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé 
Autres services inclus dans l'offre	• Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil* • Le service e-Documents dont le relevé de Compte mensuel numérique* • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du Compte par SMS : AlertEcureuil • Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)[5]* • Les services Eparfix ou Eparplus • L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* • Tenue de Compte • Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 2 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro.	
Formule Famille[6]	**14,15 €/mois soit 169,80 €/an**	
Formule Individuelle[7]	**7,40 €/mois soit 88,80 €/an**	
Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans)	**Gratuit**	
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (11/17 ans)	**Gratuit**	**Non accessible**
Professionnels[8]	**50 % de réduction**	

À savoir

Avantages tarifaires : les clients détenteurs de l'offre Formule Initial bénéficient de la gratuité des frais de mise en place d'une autorisation de découvert**.

*Service gratuit à l'unité.
**Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.
(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par Compte ou 2 cartes pour un Compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(2) La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. La carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique est commercialisée auprès des mineurs à partir de 11 ans.
(3) Les cartes CB Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(5) À l'exception des clients mineurs et sous réserve acceptation par la Caisse d'Épargne.
(6) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un Compte de dépôt (un Compte individuel chacun ou un Compte joint). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge.
(7) Si fourniture d'une 2e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
(8) Formule individuelle souscrite à titre privé par un client Professionnel. Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'une offre groupée de services destinée à leur activité professionnelle au sein de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté. La remise s'appliquera sur le tarif standard de la formule individuelle (hors formule individuelle jeune), non cumulable avec une autre remise.

FORMULE CONFORT

Cartes bancaires disponibles[1]	CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique[2]/ systématique[2]	CB Visa classic[3] ou CB Visa Classic IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier[3] ou Visa Premier IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé
			
Autres services inclus dans l'offre	• Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil* • Le service e-Documents dont le relevé de Compte mensuel numérique* • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du Compte par SMS : AlertEcureuil • Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)[5]* • Les services Eparfix ou Eparplus • L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* • Tenue de Compte • Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro. • Assurance sur Compte (assurance en cas de perte/vol des moyens de paiements/ vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)[6]		
Formule Famille[7]	**17,10 €/mois soit 205,20 €/an**		**22,85 €/mois soit 274,20 €/an**
Formule Individuelle[8]	**11,05 €/mois soit 132,60 €/an**		**17,10 €/mois soit 205,20 €/an**
Formule Individuelle Jeunes (18/25 ans)	**4,50 €/mois soit 54,00 €/an**		**6,00 €/mois soit 72,00 €/an**
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (11/17 ans)	**4,50 €/mois soit 54,00 €/an**	**Non accessible**	**Non accessible**
Professionnels[9]	**50 % de réduction**		

À savoir

Avantages tarifaires : les clients détenteurs de l'offre Formule Confort bénéficient de la gratuité des frais de mise en place d'une autorisation de découvert** et de l'exonération des intérêts débiteurs jusqu'à un solde débiteur de 500 euros, dans la limite de l'autorisation de découvert accordée**.

*Service gratuit à l'unité.

**Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par Compte ou 2 cartes pour un Compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. La carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique est commercialisée auprès des mineurs à partir de 11 ans.

(3) Les cartes CB Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs et sous réserve acceptation par la Caisse d'Épargne.

(6) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(7) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un Compte de dépôt (un Compte individuel chacun ou un Compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un Compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge. Pour toute carte bancaire Visa Premier et au-delà supplémentaire non comprise dans une Formule Famille : 50% du prix unitaire facturé en supplément.

(8) Si fourniture d'une 2e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(9) Formule individuelle souscrite à titre privé par un client Professionnel. Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'une offre groupée de services destinée à leur activité professionnelle au sein de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté. La remise s'appliquera sur le tarif standard de la formule individuelle (hors formule individuelle jeune), non cumulable avec une autre remise.

FORMULE OPTIMAL

Cartes bancaires disponibles[1]	CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique[2]/ systématique[2]	CB Visa classic[3] ou CB Visa Classic IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier[3] ou Visa Premier IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Platinum[3] ou Visa Platinum IZICARTE[4] Débit Différé	Visa Infinite[3] Débit différé
					
Autres services inclus dans l'offre	• Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fix, SMS, etc.) : Direct Ecureuil* • Le service e-Documents dont le relevé de Compte mensuel numérique* • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du Compte par SMS : AlertEcureuil • Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)[5]* • Les services Eparfix ou Eparplus • L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne • Tenue de Compte* • Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour + • Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus • Assurance sur Compte (assurance en cas de perte/vol des moyens de paiements/ vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)[6]				
Formule Famille[7]	**32,50 €/mois soit 390,00 €/an**			**40,50 €/ mois soit 486,00 €/ an**	**52,30 €/ mois soit 627,60 €/ an**
Formule Individuelle[8]	**24,10 €/mois soit 289,20 €/an**			**29,90 €/ mois soit 358,80 €/an**	**41,50 €/ mois soit 498,00 €/ an**
Formule Individuelle Jeunes (18/25 ans)	**50 % de réduction**				
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (11/17 ans)	**50 % de réduction**	**Non accessible**	**Non accessible**	**Non accessible**	**Non accessible**
Professionnels[9]	**50 % de réduction**				

À savoir

Avantages tarifaires : Les clients détenteurs de l'offre Formule Optimal bénéficient de la gratuité des frais de mise en place d'une autorisation de découvert** et de l'exonération des intérêts débiteurs jusqu'à un solde débiteur de 1000 euros, dans la limite de l'autorisation de découvert accordée**

LES AUTRES SERVICES CARTE

■ Service Click to Pay **Gratuit**

Simplifier vos paiements en ligne par internet auprès des e-commerçants partenaires en évitant de renseigner les données de votre carte bancaire.

*Service gratuit à l'unité.
**Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par Compte ou 2 cartes pour un Compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(2) La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. La carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique est commercialisée auprès des mineurs à partir de 11 ans.
(3) Les cartes CB Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(5) À l'exception des clients mineurs et sous réserve acceptation par la Caisse d'Épargne.
(6) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
(7) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un Compte de dépôt (un Compte individuel chacun ou un Compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un Compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge. Pour toute carte bancaire Visa Premier et au-delà supplémentaire non comprise dans une Formule Famille : 50 % du prix unitaire facturé en supplément.
(8) Si fourniture d'une 2e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
(9) Formule individuelle souscrite à titre privé par un client Professionnel. Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'une offre groupée de services destinée à leur activité professionnelle au sein de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté. La remise s'appliquera sur le tarif standard de la formule individuelle (hors formule individuelle jeune), non cumulable avec une autre remise.

Offres retirées de la commercialisation

Services essentiels du bouquet liberté

Cotisation à une offre groupée de service (mensuelle)[1]	CB Visa classic à contrôle de solde quasi systématique	CB Visa classic ou CB Visa Izicarte Classic[2] à débit immédiat	CB Visa classic ou CB Visa Izicarte Classic[2] à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte[2] Premier	Visa Platinum ou Visa Izicarte[2] Platinum	Visa Infinite
			Une carte au choix			
Tarif standard	12,30 €	12,30 €	12,30 €	18,95 €	25,65 €	37,10 €
18-21 ans	2,00 €	2,00 €	2,00 €	4,00 €	5,00 €	8,00 €
22-25 ans	4,00 €	4,00 €	4,00 €	8,00 €	10,00 €	16,00 €

Des services inclus dans le socle* :

- Compte de dépôt (simple ou joint)
- Tenue de Compte
- Relevé de Compte numérique (ou papier)
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte formule Individuelle[3] ou formule Famille[3][4][5])
- Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
- Un service d'épargne automatique
- Le service opérations courantes illimitées
- Chéquier[6] (sur demande)
- Un forfait de 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)[7]

À savoir

Avantage tarifaire : les clients détenteurs de l'offre Bouquet Liberté bénéficient de la gratuité des frais de mise en place d'une autorisation de découvert*.
*Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

SATELLIS AUTONOMIE ET SATELLIS AUTONOMIE PLUS (OFFRE COMMERCIALISÉE JUSQU'AU 25 OCTOBRE 2026)

Satellis Autonomie est une offre groupée de services[8] réservée aux personnes protégées (mineurs sous protection juridique, majeurs sous protection juridique ou bénéficiant d'une mesure d'accompagnement judiciaire, à l'exclusion des personnes bénéficiant d'un mandat de protection future) comprenant : un Compte de dépôt incluant la tenue de Compte et le relevé de Compte, la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement[9]), le Service Opposition[2], Satellis Assurance[2], un service d'abonnement à une épargne automatique sur option. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) dans l'offre groupée de services Satellis Autonomie Plus. Cette dernière comprend en outre : la réédition de code confidentiel de la carte de retrait en cas d'oubli, une refabrication de la carte de retrait par an en cas de perte ou vol, 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale), 4 virements demandés en agence vers un autre établissement, dont au moins un virement permanent demandé en agence vers un autre établissement, et 2 chèques de banque par an.

Cotisation à une offre groupée de services	Satellis Autonomie	Satellis Autonomie Plus
Carte Nomea ou Carte Equilibra sans code	3,00 €/mois soit 36,00 €/an	-
Carte CB Visa classic à contrôle de solde systématique	-	5,85 €/mois soit 70,20 €/an

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de Compte, le relevé de Compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, le nombre de retraits d'espèces gratuits par mois hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne dépend du type de carte. Voir la rubrique Retraits d'espèces.

(1) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(2) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit 0,95€/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(6) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(7) 3 retraits par carte et par mois en zone euro avec une carte VISA Classic ou Premier et illimités avec une carte VISA Platinum ou Infinite est indiqué dans la partie VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

(8) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de Compte, le relevé de Compte,2 retraits aux Distributeurs Automatiques de Billets d'une autre Banque dans la zone euro et le chéquier.

(9) Assurance Moyens de paiement, Service Opposition et Satellis assurance sont des contrats de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

6. Découverts et crédits

Opérations de découvert en compte

AUTORISATION DE DÉCOUVERT[1][2][3]

■ Autorisation de découvert à durée indéterminée

- Intérêts débiteurs + **Taux de l'usure[4] moins 4 points**
- Frais de mise en place **20,50 €/autorisation**

Pour exemple au 01/10/2026 : pour une utilisation du découvert de 1000€, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur + de 19,60%, le TAEG[5] + ressort à 21,09 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de Compte.

■ Autorisation de découvert à durée déterminée

- Intérêts débiteurs **Taux de l'usure[4] moins 4 points**
- Frais de mise en place **20,50 €/autorisation**

Pour exemple au 01/10/2026 : pour un découvert de 4000€, accordé sur une durée de 90 jours avec une utilisation intégrale pendant une durée de 90 jours consécutifs, au taux débiteur de 11,76%, le TAEG ressort à 12,29 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de Compte.

8. Assurances et prévoyance

Protéger vos moyens de paiements

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement +

■ Assurance sur Compte[6]

Une assurance[1] permettant de couvrir les opérations frauduleuses en cas de perte ou de vol de vos moyens de paiement, et vos papiers officiels et vos clés.

- Formule individuelle **25,80 €/an**
- Formule Famille **43,56 €/an**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. Le Compte doit redevenir créditeur entre chaque période.

(3) Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

(4) Le taux d'usure est fixé et publié trimestriellement par la Banque de France. Le taux de référence applicable est déterminé conformément aux tranches réglementaires en vigueur pour la catégorie des crédits de trésorerie aux ménages. En cas de modification réglementaire des catégories, des seuils ou de la périodicité de publication par la Banque de France, les taux applicables sont ceux résultant de la réglementation en vigueur. Les taux d'usure applicables sont disponibles en agence et sur www.banque-france.fr. Le taux d'intérêt débiteur du découvert est indexé sur ce taux de référence applicable pour la catégorie concernée au titre du trimestre précédent.

(5) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

(6) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances.

CAISSE D'EPARGNE
Bourgogne Franche-Comté

BROCHURE

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté - Siège social : 18 avenue Françoise Giroud - 21000 Dijon - Banque Coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 525 307 340 € - 352 483 341 RCS Dijon - Intermédiaire en assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 200 - Garantie financière délivrée par CEGC n° 146331-07 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 2102 2018 000 024 400 délivrée par la CCI de Côte d'Or - Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042) - Contact : Téléphone : 09.69.36.20.00 (appel non surtaxé) - contacteznous@cebfc.caisse-epargne.fr - Télécopie : 03.80.70.44.01 - Relations clientèle : 09.69.36.27.38 (appel non surtaxé)
Octobre 2026

C213-3

C213-3